Toujours plus proche

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049

Avis d'appel d'offres national ouvert
Avec exigence de capacités minimales
N°04/AT/DOT46/2025 (Relance)

La direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent relance l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Réf : **N°01/AT/DOT46/2025** relatif à la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique reliant les sites suivants :

LOT N°1 : 10,03 Km : URAD El Malah ----- Msan Terga
LOT N°2 : 9,80 Km : URAD Terga ----- GHARAS BAROUDI
LOT N°3 : 8,50 Km : J/D OULED BOUDJEMAA ----- DOUAR BAILICHE
LOT N°4 : 7,60 Km : Emir Abdelkader ----- J/D SIDI ALI
LOT N°5 : 6,00 Km : Sécurisation Metro Switch Sidi Ben Adda
LOT N°6 : 3,50 Km : Msan BOUZEDJAR ----- PORT BOUZEDJAR

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises ayant l'une des activités suivantes :
- Ressource en eau.
- Hydraulique.
- Voirie et réseaux divers (VRD).
- Les travaux publics.
- Infrastructure passive des télécommunications.

Palier 01 (Lots inférieurs ou égaux à 10 Km):
- Les entreprises ayant la qualification une (01).
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres, quelles que soient leurs qualifications.
- Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 (Lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km):
Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie deux 02 à six (06).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (**5000,00** DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent compte **N° 001 00728 0300000 100/13**.
Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.
Les offres doivent être composées:

1- **D'un Dossier Administratif** : comprend un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
2- **D'une offre technique** : comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe fermée à part, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre Technique** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
3- **D'une offre financière** : Comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe fermée à part, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre Financière** » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe, anonyme qui portera la mention :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049
« APPEL D'OFFRES N°04/AT/DOT46/2025 (Relance) »
« Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique »
Adresse : N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les plis doivent être adressées à :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **13h00**, à partir de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à **13h00**, à l'adresse précitée.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.